

# **TUTORAT EXTERNE/INTERNE du CREM**

Le tutorat externe/interne est un service des étudiants pour les étudiants.

Il a pour objectif de fournir :

- Des conférenciers différents selon les matières
- 40 conférences orientées vers l'ECN dans l'année (de mi-août à fin avril) à raison d'une par semaine
- Un concours blanc type ECN durant l'année, au minimum

## **Charte**

### **Article 1 - Engagement de l'étudiant**

- Adhérer au CREM
- Respecter les règles en collectivités (locaux, matériel, ponctualité, silence ...)
- Etre à jour de ses cotisations (Tutorat externe /interne et CREM) non remboursables
- Etre assidu aux conférences
- Ne pas reproduire les supports pédagogiques afin de les transmettre à une tierce personne

### **Article 2 - Respect de la concurrence**

- Ne pas dénigrer la concurrence
- Ne pas nuire à l'intégrité physique ou morale de ses concurrents

### **Article 3 - Amélioration**

- Participer à l'amélioration du tutorat externe/interne

### **Article 4 - Exclusion**

- Tout manquement à la charte entraînera une exclusion définitive sans remboursement possible

## **Tarifs**

La cotisation du tutorat externe/interne est de 100€, payable en plusieurs chèques avec un encaissement différé.

L'adhésion au CREM pour les étudiants en DCEM3 et DCEM4 est de 2€.